



## Pour une nouvelle politique chinoise de la France

Laurent Amelot

Note 55  
Mars 2022





L'Institut Thomas More est un think tank libéral-conservateur et indépendant, basé à Bruxelles et Paris. Il est la fois un laboratoire de solutions innovantes, un centre d'expertise et un relais d'influence.

La démarche de l'Institut se fonde sur les valeurs proclamées dans sa Charte : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

**Paris**

8, rue Monsigny  
F-75 002 Paris  
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

**Bruxelles**

Avenue Walkiers, 45  
B-1160 Bruxelles  
Tel : +32 (0)2 374 23 13

[www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)  
[info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org)

# **Pour une nouvelle politique chinoise de la France**

**Laurent Amelot**  
Note 55 Mars 2022

**Laurent Amelot** est chercheur associé à l'Institut Thomas More et directeur du Programme **L'Indo-Pacifique à l'épreuve des ambitions chinoises**. Diplômé de l'Institut d'Etude des Relations internationales (ILERI) et titulaire d'un Master 2 en sécurité internationale et défense de l'Université Lyon 3 (CLESID) et en géographie-aménagement du territoire de l'Université Paris 4 Sorbonne, il a été rédacteur en chef de la revue *Outre-Terre* et, en 1997, lauréat du prix Amiral Daveluy. Il est aujourd'hui chargé d'enseignement à l'ILERI et membre du groupe de réflexion Asie21. Après avoir longtemps consacré ses travaux à l'Asie du Sud-est et à l'Asie du Sud principalement, il s'est intéressé ces dernières années à la Chine, à sa politique étrangère et tout particulièrement à la dimension maritime de sa stratégie de puissance •

---

# Sommaire

<b>Nos recommandations</b>	<b>6</b>
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>Interroger le bilan de soixante années de relations franco-chinoises</b>	<b>8</b>
De Gaulle et la construction d'un mythe	8
Chirac et la promotion des idéaux chinois	9
<b>Redonner du sens aux relations franco-chinoises</b>	<b>10</b>
La nature profonde du régime chinois	10
Un nouveau cap pour affirmer une posture de fermeté et un positionnement clair aux côtés des alliés du camp occidental	12
<b>Articuler la nouvelle politique chinoise de la France autour de quelques dossiers symboliques</b>	<b>14</b>
L'aide publique au développement et la question du soutien technique français à la Chine	15
L'Indopacifique et la question du dialogue stratégique avec la Chine	16
Taiwan et la question de la bataille des idées face à la Chine	18
<b>Seize recommandations pour renouveler la politique chinoise de la France</b>	<b>21</b>
Le cadre politique	21
Le cadre stratégique	22
Le cadre économique	23

---



## Nos recommandations

Sur la base de l'analyse détaillée dans cette note, la nouvelle politique chinoise de la France, en coordination avec celle de l'Europe, devrait se refonder autour des idées directrices suivantes.

Le cadre  
politique

- 1 • **Énoncer un discours clair et livrer une bataille des idées et des mots.**
- 2 • **Restaurer une posture de puissance afin de s'opposer au narratif chinois.**
- 3 • **Accepter le prix des sanctions et riposter symétriquement.**

Le cadre  
stratégique

- 4 • **Renforcer l'appareil militaire déployé dans l'Indopacifique afin de s'assurer d'une montée en puissance crédible de l'outil de défense en cas d'atteinte à la souveraineté nationale sur les territoires ultra-marins.**
- 5 • **Créer un pool naval européen dans l'Indopacifique autour des territoires français dans le but de disposer de moyens pré-positionnés pour assurer sur le plan opérationnel la sécurité des intérêts de l'Europe.**
- 6 • **Poursuivre les opérations de liberté de navigation sur mer (FONOPS) dans un cadre national ou en collaboration avec les alliés américain, européens et asiatiques.**
- 7 • **Renforcer les partenariats dans l'Indopacifique, développés dans le cadre de la stratégie dédiée et construit autour d'un axe éponyme, avec l'Inde et le Japon, l'Indonésie et Singapour, le Vietnam et la Corée du Sud, et l'ANSEA.**
- 8 • **Accorder une visibilité accrue à des visites officielles démultipliées avec Taiwan.**
- 9 • **Renforcer les partenariats économiques, scientifiques et culturels avec Taiwan.**
- 10 • **Accorder un soutien appuyé au retour de Taiwan dans les organisations internationales et les forums de dialogue.**
- 11 • **Afficher une solidarité sans faille avec les partenaires européens élevant le niveau de leurs relations avec Taiwan.**

Le cadre  
économique

- 12 • **Engager un bras de fer avec la Chine en vue d'établir un lien de réciprocité en termes de commerce et d'investissements.**
- 13 • **Refuser de subir la domination technologique chinoise.**
- 14 • **Diminuer sinon clôturer l'aide au développement accordée à la Chine communiste et la remplacer par une politique de coopération scientifique rénovée.**
- 15 • **Soutenir les projets et les initiatives destinés à proposer une alternative à l'« Initiative ceinture et route » en termes d'infrastructures.**
- 16 • **Doter la France et l'Union européenne d'un arsenal de sanctions aussi étendu que possible afin de pouvoir graduer leurs réponses face aux manœuvres de guerre commerciale et aux représailles chinoises.**



## Introduction

Janvier 2004 : la France de Jacques Chirac signe un « partenariat stratégique global » avec la république populaire de Chine de Hu Jintao, quarante ans après que celle du général de Gaulle eut établi des relations diplomatiques avec la Chine communiste de Mao Zedong. Près de vingt ans plus tard, quel bilan est-il possible de dresser de cet accord ? Plus globalement, comment caractériser les relations entre Paris et Pékin au cours de ces soixante dernières années ? Si le discours diplomatique français aime à rappeler la nature « privilégiée » des relations bilatérales entre la France et la Chine populaire et son caractère éminemment constructif, comment le lien entre les deux capitales a-t-il pu rester d'une si remarquable linéarité, alors même que les rapports de puissance entre lesdits partenaires ont si fondamentalement évolué au cours de la période ?

La montée en puissance de la Chine communiste, désormais en compétition ouverte avec les États-Unis pour le statut de première puissance mondiale et dont l'ambition clairement affichée est de refaçonner l'ordre du monde à son image, est une donnée acquise. Tout comme l'est le déclin progressif de la France, dont la parole sur la scène internationale porte moins qu'auparavant, dont les ambitions ne sont plus en adéquation avec les moyens disponibles et dont la capacité à fixer un cadre et un cap dans nombre de dossiers au sein de l'Union européenne, en particulier ceux ayant trait à la Chine continentale, interroge. Il est donc nécessaire de se rendre à l'évidence : les rapports de force entre la France et la Chine populaire se sont inversés. La France est devenue le partenaire junior de cette « relation privilégiée » et son empreinte sur celle-ci est quasiment nulle. Toutefois, les tendances actuelles ne sont pas irréversibles. L'héritage gaullien peut toujours constituer une base en vue de la rénovation de la politique chinoise de la France, autant à l'échelle strictement nationale qu'à celle de l'Union européenne, mais le partenariat global stratégique peut-il rester son cadre structurant dès lors que sens et cohérence doivent être restaurés ?

Aussi, à l'échelle nationale, alors que les échéances présidentielles et législatives arrivent, les questions de politique étrangère risquent de ne pas être, une nouvelle fois, une priorité. La guerre en Ukraine, initiée par le président Poutine le 24 février 2022, n'a pas fondamentalement changé la donne : les débats portent sur le rapport à la Russie et non sur les futurs contours de la politique étrangère de la France, sur la place de celle-ci sur la scène internationale. Pourtant, Moscou et Pékin, en collaboration avec Téhéran (voire Ankara), au-delà de l'épisode actuel, dessinent les contours d'une autre mondialisation où l'Occident serait déclassé, où ses valeurs fondées sur la démocratie, l'État de droit et la liberté seraient battues en brèche. Aussi, la France est à la croisée des chemins et la définition de son futur positionnement par rapport à la Chine communiste sera l'un des marqueurs de sa place et de son influence sur la scène européenne, mais aussi internationale. A l'échelle de l'Union, là aussi, à l'heure où la France préside pour un semestre le Conseil, la question chinoise est à peine effleurée dans son programme, ce qui n'est pas neutre alors que nombre de ses partenaires issus de l'ex-bloc soviétique adoptent une position de fermeté à l'égard de Pékin et tendent la main à Taïwan.

Par conséquent, il est temps que la France redéfinisse le cadre de son projet géopolitique afin de redonner de la vigueur à sa politique étrangère. Pour cela, replacer valeurs et intérêts nationaux au cœur de l'action politique afin d'ajuster son rapport à la Chine populaire à travers la redéfinition des objectifs constitue un enjeu majeur. Mobiliser les différents leviers disponibles et s'assurer d'une vraie coordination à l'échelle européenne sont autant d'éléments indispensables pour construire un nouveau rapport de force, sur des bases plus équilibrées avec Pékin. Pour cela, nous nous proposons de (I) faire un rapide bilan des presque soixante années de relations franco-chinoises avant de (II) nous interroger sur le sens à donner au partenariat global stratégique dans un cadre rénové puis (III) de réfléchir aux articulations de la nouvelle politique chinoise de la France en prenant appui sur quelques dossiers symboliques afin (IV) d'émettre pour finir seize recommandations d'action. Cette introspection est nécessaire si la France veut redonner de la vigueur à sa politique chinoise et se fixer un cap pour les cinq prochaines années et au-delà.



## Interroger le bilan de soixante années de relations franco-chinoises

La France du général de Gaulle démontre, par son geste du 27 janvier 1964, son autonomie de décision, symbole d'indépendance nationale. Toutefois, elle ne fait finalement que suivre l'exemple britannique et des pays scandinaves, notamment, qui ont noué des relations avec la Chine populaire dès 1950. Aussi, la relation « privilégiée » entre Paris et Pékin est surtout l'histoire d'une rencontre entre deux hommes : de Gaulle et Mao Zedong. Cette structure, la personnalisation dans les relations bilatérales franco-chinoises, reste encore prégnante aujourd'hui.

### De Gaulle et la construction d'un mythe

---

Le choix du général de Gaulle était loin d'être sans pertinence au regard du contexte géopolitique particulier de l'époque. Sortir de l'étroit carcan des relations est-ouest, en pleine phase de « détente », pour se rapprocher d'une Chine communiste, dont les tensions grandissantes avec l'Union soviétique ne pouvaient aboutir qu'à un schisme, était l'occasion de participer à l'établissement d'un nouvel équilibre des rapports de force sur la scène internationale, en particulier si cette manœuvre était suivie d'une vague de reconnaissance de la Chine populaire. Malheureusement, tel ne fut pas le cas. L'initiative gaullienne n'a pas produit les effets escomptés, les autres pays occidentaux restant attentistes, scrutant les moindres signes d'inflexion de la part de Washington avant d'éventuellement s'engager avec Pékin.

**Le jeu des calculs et des représentations** • Néanmoins, la vision proprement gaullienne présentait un autre caractère, moins ambitieux et plus pragmatique. Le général a surtout fait preuve de réalisme. Il s'appuie sur un constat. En 1964, la république populaire de Chine entre dans sa quinzième année d'existence et sa structure de gouvernement est désormais solide en dépit des politiques tragiques initiées par Mao. La reprise du territoire continental par la république de Chine, doctrine officielle du Kuomintang, soutenue par Washington, est devenue un scénario illusoire. Cette réalité ne peut plus être ignorée et nouer des liens avec Pékin, c'est développer des relations avec le futur concepteur de la théorie des « trois mondes » (1). C'est également se positionner en amont sur un marché, théoriquement à fort potentiel, mais dont le général de Gaulle convient qu'il sera difficile à pénétrer, même une fois sa libéralisation amorcée, tant le cadre politique qui le structure s'oppose aux principes du capitalisme libéral occidental. Aussi, si Paris, en ce milieu des années 1960, qualifie de « privilégiée » sa relation avec la Chine communiste, car potentiellement génératrice de multiples opportunités, Pékin la perçoit plutôt comme « relative », comprenant surtout la perte d'influence de la France sur la scène internationale, les orientations stratégiques mondiales majeures ne se décidant plus à Paris ou dans une quelconque capitale européenne, mais à Washington ou/et à Moscou. Conséquence : la France ne tirera aucun bénéfice de cette « relation privilégiée ». Pire, au fil des ans et de l'affirmation chinoise, elle s'attirera les foudres de Pékin dès lors que la question des droits de l'homme ou du Tibet sera évoquée, que des accords commerciaux avec Taïpei seront signés.

•  
(1) Voir Jean-Luc Domenach et Philippe Richer, « Les trois mondes de la Chine », in Jean-Luc Domenach (dir.), *La Chine (2). De 1971 à nos jours*, Paris, Le Seuil, « Points », 1995, pp. 501-544.

## Chirac et la promotion des idéaux chinois

---

La décision de Jacques Chirac de conclure avec la Chine populaire un « partenariat stratégique global » en 2004, densifiant le « partenariat global » signé sept ans plus tôt, s'inscrit dans la même veine que celle du général de Gaulle, quatre décennies auparavant. En effet, dans un contexte post-11 septembre 2001, il s'agit de confirmer le rapprochement initié en 1997. Si pour Paris, l'alliance avec les États-Unis reste un axe prioritaire de politique étrangère, l'ambition, en concertation avec Pékin, est de sortir du carcan de l'unipolarité américaine afin de favoriser l'émergence d'un ordre multipolaire.

**Soutien et soumission** • Aussi, pour Paris, l'objectif est de faciliter l'intégration de la Chine communiste dans le système international, auquel le soutien à l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en 2001, participe. A Pékin, à l'inverse, cette manœuvre permet surtout de se concentrer sur la promotion de ses intérêts nationaux, tout en multipliant les effets d'opportunités destinés à rattraper son retard sur les États-Unis. Ainsi, Paris multiplie les gestes de conciliation et les concessions à destination de Pékin, tel que la renonciation, à partir de 1997, au soutien de la résolution présentée annuellement par la Danemark devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies sur la situation desdits droits de l'homme en Chine communiste, promouvant indirectement, par cette abstention, les intérêts et la vision chinoise sur ce sujet, pourtant essentiel pour les pays démocratiques, sur la scène internationale. Dans le sens inverse, Pékin fait peu de cas de la France, ne prête que très peu d'attention à ses préférences, ne la soutient nullement dans ses prises de position, même lorsque leurs intérêts convergent. Le silence chinois alors que la tension est à son comble, en 2003, entre Paris et Washington au sujet de l'Irak, est, à cet égard, particulièrement édifiant.

**L'inversion des rapports de puissance** • Cette différence d'approche traduit une tendance lourde que la France, aveuglée par le « mythe de l'exceptionnalité », semble avoir du mal à admettre : le passage inexorable d'une égalité de statut à celle d'une dissymétrie des rapports de puissance, avec pour conséquence une Chine communiste qui ne semble pas, ne semble plus, avoir besoin de la France pour exister. Si Hu Jintao reste fidèle à la « doctrine Deng », dite du « profil bas », il ouvre aussi la voie à l'affirmation de la puissance chinoise telle que Xi Jinping la formalisera à travers son « rêve chinois », à partir de 2013. Ainsi, rétrospectivement, l'ambition multipolaire n'apparaissait-elle que comme un objectif tactique entre les mains d'un Parti-État qui a toujours eu pour objectifs ultimes, au-delà de la préservation de son hégémonie sur le système social intérieur, de gommer le siècle des humiliations et de se repositionner au centre de la scène internationale afin de bâtir un ordre mondial conforme à son image. Dès lors, la France et l'Union européenne ne semblent finalement n'avoir été, pendant la guerre froide et jusqu'aux années 2010, que des outils dans une politique chinoise d'équilibre entre Washington et Moscou. Ils sont devenus depuis un territoire de prédation, un laboratoire de la sino-mondialisation (1).

**Tendance confirmée** • Les successeurs du général de Gaulle et de Jacques Chirac n'ont jamais réussi à inverser la tendance. Le bilan des près de soixante années de relations avec Pékin est donc loin d'être satisfaisant. La France a renié nombre de ses valeurs sur l'autel de retombées économiques jamais obtenues : le déficit commercial de la France avec la Chine communiste n'a cessé de se creuser depuis les années 1970. Il était de 38,9 milliards d'euros en 2020 (2). La France importe toujours plus de produits chinois diversifiés, tandis que la gamme des produits français exportés en Chine se restreint. La France reste obnubilée par l'importance des grands contrats. Or, ceux-ci ont certes d'inévitables retombées sur l'économie nationale à court terme, mais les transferts de technologie que la Chine impose, renforcent, sur le temps long, ses

•  
(1) Un exemple dans Laurent Amelot, « Accord sur les investissements : l'UE risque de devenir le laboratoire de la sino-mondialisation », *L'Opinion*, 30 décembre 2020, [disponible ici](#).

(2) Voir « Échanges bilatéraux entre la France et la Chine », direction générale du Trésor, ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, 17 mai, 2021, [disponible ici](#).



champions économiques dans leurs positions nationales et dans la compétition internationale. Ces entreprises, soutenues par le Parti-État chinois, deviennent de redoutables concurrents sur nombre de marchés pour les entreprises françaises.

Par ailleurs, sur le plan des idées, le dialogue sur la question des droits de l'homme ou de la démocratie n'a produit aucun résultat concret. Au contraire, il semble avoir régressé, la France épousant dans un certain nombre de circonstances le discours chinois pour ne pas heurter le « sentiment » de son peuple, ou pour faire acte de compréhension à l'égard d'une culture et de traditions différentes de la sienne. Et que dire sur les questions stratégiques et géopolitiques où la convergence théorique d'intérêts ne s'est traduite par aucune initiative bilatérale d'ampleur ? Aussi est-il impératif que la France s'interroge sur le sens et la cohérence à donner à son partenariat global stratégique avec la Chine communiste.

## Redonner du sens aux relations franco-chinoises

Un partenariat stratégique se situe en dessous du système des alliances. Il reflète l'importance accordée aux relations avec certains pays étrangers. Il traduit une parité entre acteurs au statut potentiellement inégal qui, via une logique de coexistence égalitaire, participent conjointement et de façon équilibrée à l'élaboration d'actions, de projets et de positions communes, révélatrices d'une vision convergente du monde, d'intérêts et de valeurs partagées qui méritent un engagement bilatéral sur la scène internationale. Ainsi, le partenariat stratégique est un instrument d'influence, l'expression de sens que les partenaires aspirent à donner à leur engagement, à leur affirmation de puissance dans le monde. Toutefois, le partenariat stratégique est aussi un espace de coopération entre acteurs en possible compétition sur différents théâtres. Dans ce cadre, instaurer un dialogue régulier et contraignant peut être utile pour dissiper les malentendus, clarifier les positions ou approfondir les relations bilatérales, établir ou rétablir des liens de confiance. Au regard des rapports franco-chinois, doit-on considérer que le « partenariat stratégique global » répond à ces critères ? Selon le premier axe, une réponse assurément positive serait audacieuse. Ce n'est pas nécessairement le cas du second qui pourrait redonner de la substance à la relation franco-chinoise. Dès lors, s'il apparaît clairement que ce partenariat revêt une certaine utilité, le rendre performant, nécessite de l'ajuster, ce qui implique que la France, au préalable, reconnaisse la nature profonde du régime chinois.

### La nature profonde du régime chinois

---

Au sortir de l'épisode maoïste, la quête de modernité et d'ouverture sur le monde prônée par Deng Xiaoping enthousiasme l'Occident. La libéralisation économique doit entraîner une refonte du système politique chinois, nouvel adepte à brève échéance de la démocratie libérale, selon les préceptes de Fukuyama et de sa théorie sur la « fin de l'Histoire ». Las, la répression du printemps de 1989 sur la place Tiananmen, puis dans l'ensemble du pays, sonne le glas des illusions, rappelant à la dure réalité de ce qu'est et restera la Chine continentale sous l'emprise du parti communiste : un régime totalitaire à parti unique incontesté et incontestable. Nous entrons dans l'ère du « choc des civilisations », chère à Huntington. Cette tendance lourde, l'exclusivisme du Parti, ne sera plus jamais démentie. Et l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2012-2013 marque avant tout une rupture dans la posture et l'affichage de la Chine communiste aux yeux du monde, dont la montée en puissance s'accompagne désormais d'un double discours lié et affirmé sur la spécificité chinoise et sur l'universalité de son modèle. Elle est révélatrice d'une confiance en soi assumée et de la conviction d'un rôle positif à jouer sur la scène internationale face à un modèle occidental perçu comme déclinant, alors même que le Parti communiste chinois a créé un système totalitaire parmi les plus sophistiqués et complets de l'histoire mondiale.



**Primauté du parti, efficacité du système** • Ce discours est à la fois normatif et performatif. D'un côté, il promeut un système construit sur le mérite et la compétence, sur les qualités intellectuelles et la dévotion aux dogmes du Parti et à la parole du chef, le nouvel empereur rouge, Xi Jinping. Les contre-pouvoirs sont exclus et la prévalence des valeurs confucéennes érige en priorité absolue la cohésion sur les débats contradictoires afin de limiter les risques de conflit. La censure et la répression sont deux outils essentiels pour lutter contre les libertés individuelles et d'expression, tandis que le contrôle social permet d'asseoir la stabilité de la société et de garantir la préservation de la légitimité absolue du Parti. Le nationalisme du récit impulse la cohésion du peuple derrière ce même Parti. De l'autre côté, Pékin ne cesse de rappeler qu'en à peine plus de soixante-dix ans, le régime communiste a prouvé son efficacité en assurant progrès humain et matériel à son peuple, alliant développement économique et stabilité sociale. La Chine communiste a rattrapé son retard en termes de développement sur l'Occident et est désormais la locomotive économique du Monde. L'efficacité du système chinois, construit autour de cette logique autoritaire où le capitalisme d'État se confond avec le déni des libertés, devient un modèle attractif aux yeux de nombre de pays tentés par l'autoritarisme, car alternatif au modèle libéral occidental décadent. Il s'immisce aussi insidieusement au cœur des démocraties occidentales.

**Les bienfaits d'un ordre chinois** • Ainsi, si la Chine communiste se persuade d'être une puissance bénéfique à l'ordre mondial, avec pour ambition de refermer la parenthèse de la domination occidentale, empreinte d'un esprit belliqueux et égoïste, ses représentations se situent à la frontière de la schizophrénie et de l'autisme. Rappelons tout de même qu'elle s'émeut rapidement et parfois même violemment dès lors que les décisions et les critiques étrangères heurtent le « sentiment de son peuple » ou contreviennent à son récit sur « l'émergence pacifique » ou la « société harmonieuse ». Certes, la Chine communiste accepte d'évoquer la question des droits de l'homme et de la démocratie. Mais, elle ne reconnaît, d'un côté, aucune légitime morale aux discours et aux arguments occidentaux puisque la Chine est un modèle de pureté et que l'Occident doit expier son passé colonial et oppressif et, de l'autre, aucune supériorité au système occidental dès lors qu'il existe une pluralité de système de démocratie dans le monde et que l'Occident n'a donc aucun droit à attribuer bons et mauvais points, son propre système ayant démontré son manque d'efficacité et étant en déliquescence. Aussi n'est-il pas si étonnant d'avoir deux visions si diamétralement opposées de la Chine. Les Occidentaux la qualifient de totalitaire car elle n'hésite pas, sur son propre territoire, à placer son peuple sous une chape de plomb totalitaire et est capable d'en emprisonner une partie pour des motifs politique (Hongkongais, artistes et intellectuels dissidents, etc.), ethnique (Tibétains) et religieux (Ouighours) en vue de leur rééducation. A l'inverse, la Chine se perçoit comme une puissance pacifique, à l'image positive, au modèle social attractif alors que l'Occident est le symbole de l'asservissement. Dans ce cadre, elle estime tout à fait légitime d'énoncer un récit national reflétant sa réalité et de l'imposer au reste du monde tant sur les plans idéologique, politique que culturel.

A ce titre, à l'échelon stratégique, l'« Initiative Ceinture et Route », la Banque asiatique d'investissements dans les infrastructures (BAII) et les champions économiques participent à la refondation de l'ordre international selon des caractéristiques chinoises en redessinant le cadre des règles, des normes et des échanges à son profit propre. Aux échelles opérative et tactique, elle n'hésite pas à mobiliser directement ou indirectement les organes de contrôle idéologique du Parti pour s'assurer que ses dogmes soient bien respectés par ses citoyens en Chine même, comme à l'étranger, mais également par les locaux d'origine chinoise, afin que ni les uns ni les autres ne soient pas pollués par les idées et les pratiques déviantes occidentales. Elle utilise les mêmes méthodes pour mettre au pas ses entreprises nationales, qu'elles soient publiques ou privées, et à imposer son cadre aux entreprises étrangères, sous peine de sanctions ou d'expropriation, sans parler des représentations diplomatiques dont le traitement est loin d'être toujours conformes à celui imposés par les conventions de Vienne de 1961.

Face à cette bataille des idées et des représentations, redonner du sens à l'action est indispensable.



## Un nouveau cap pour affirmer une posture de fermeté et un positionnement clair aux côtés des alliés du camp occidental

---

Le « partenariat global » conclu en 1997, devenu « partenariat stratégique global » en 2004, représente désormais le cadre structurant des rapports de la France à la Chine populaire. Il s'articule autour de trois ambitions : la promotion d'un ordre international multipolaire, le renforcement des échanges économiques et l'approfondissement des relations scientifiques et culturelles. Elles sont déclinées en différents thèmes dont la réforme de l'ONU, le soutien à la démocratie, la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ou la recherche du désarmement. En toile de fond, les droits de l'homme représentent la pierre angulaire de ce partenariat et un enjeu de valeurs.

**Le constat** • Le dialogue bilatéral franco-chinois instauré à travers ce partenariat n'a cependant pas permis d'avancées significatives. La multipolarisation de la scène internationale se construit autour d'un axe autoritaire sino-russe auquel s'associent des États portés par l'autoritarisme, tels que l'Iran et la Turquie ou le Zimbabwe et le Venezuela. Le nouvel ordre international qui y est associé est contraire aux valeurs et aux intérêts français, qui n'y participe pas. Les échanges commerciaux franco-chinois se multiplient, mais le déficit français se creuse, sans perspective de redressement. La Chine ne propose aucune solution pour y remédier. Les relations scientifiques et culturelles s'approfondissent, mais dans un cadre fort peu équilibré et peu équitable. Les cas d'espionnage par des étudiants ou des stagiaires chinois dans entreprises et des laboratoires de recherche français sont nombreux et favorisent à moindre coût les progrès technologiques chinois. Les recherches et les débats en sciences sociales, tout comme les événements culturels, autour de la Chine sont étroitement surveillés par les organes de propagande de Pékin qui n'hésitent à faire pression pour les faire annuler s'ils ne sont pas conformes à la ligne directrice du Parti, sans véritable réaction française. Sur les sujets connexes, la situation n'est guère meilleure. Aussi, les intérêts de France et de la Chine communiste n'ont jamais été aussi divergents et leur vision respective du monde aussi opposée.

Dès lors, à l'échelle de la France, la formule « Amis, alliés mais non alignés » et, à l'échelle européenne, le double principe – un partenaire de dialogue et de négociations, mais un concurrent économique et un « rival systémique » (1) – semblent de moins en moins défendables dans les rapports à la Chine. Ces préceptes dépassés imposent une nouvelle normalité, fondée sur la fin de la naïveté et l'amorce d'une plus grande maturité diplomatique, stratégique et économique. Le caractère désormais structurel de la rivalité sino-américaine impose à la France de se positionner et de faire un choix entre une relation privilégiée avec Pékin et la défense des valeurs de la civilisation occidentale. D'autant qu'à l'échelle européenne, l'Union éprouve, malgré son unité autour de l'Ukraine à la suite de la guerre que la Russie lui oppose depuis le 24 février 2022, les pires difficultés à s'accorder sur un vrai projet politique.

**Le questionnement** • Aussi, est-il impératif que la France s'interroge sur le sens, la cohérence, la rationalité, voire la pertinence, à accorder à sa relation, toujours qualifiée de « privilégiée », avec la Chine populaire. Cette dernière, nous l'avons compris, n'agit que dans son propre intérêt. D'ailleurs, il serait utile de s'interroger sur la volonté réelle de Pékin de poursuivre une véritable collaboration avec la France, au-delà des questions strictement économiques. Dans le même ordre d'idée, la France doit-elle persister à vouloir approfondir ses relations avec la Chine communiste au-delà d'un dialogue sur les valeurs et les idées, sur l'équité économique ? Il en découle une interrogation sur les ambitions et la méthode : quel type de relation la France veut-elle entretenir avec la Chine populaire ? Comment envisage-t-elle de restaurer un rapport de parité avec Pékin ?

(1) L'ambiguïté de la posture européenne est analysée dans Laurent Amelot et Jean-Sylvestre Mongrenier, *L'annihilation programmée de Hong-Kong impose une clarification de la politique chinoise de la France*, Institut Thomas More, Note d'actualité 68, juin 2020, [disponible ici](#).



Comment veut-elle articuler sa propre politique avec celle de l'Europe ? Evaluer les options est nécessaire pour fixer un cap nouveau.

**Les options** • Trois grandes perspectives sont envisageables. La première consiste à considérer la relation privilégiée, telle qu'elle se présente aujourd'hui, comme satisfaisante. Elle traduit un alignement sur les positions et la politique de Pékin, la France s'affirmant définitivement comme un relai du narratif chinois, un cheval de Troie supplémentaire de la Chine populaire en Europe. Cette posture marque une rupture de la France avec le camp occidental. Elle renforce la position de Pékin au sein de l'Union, anticipant la perspective de rejoindre l'Initiative ceinture et route. Elle constitue un renoncement à ses valeurs et à son modèle de société, à son indépendance nationale et à son autonomie stratégique. Elle fragilise sa position dans le monde, notamment dans l'Indopacifique où ses territoires ultramarins seront mis sous pression, ces derniers devenant des avant-postes de la sino-mondialisation. A dire vrai, cette perspective n'est pas une option viable, mais la vigilance reste nécessaire tant les réseaux d'influence chinois en France sont multiples et actifs <sup>(1)</sup>.

La deuxième option consiste à s'inscrire dans un cadre alternatif dit de non-alignement, dépassant la logique des blocs, en l'occurrence la rivalité sino-américaine. Cette logique est séduisante dès lors qu'elle permet de ne pas s'enfermer dans une logique de conflit à côté de Pékin ou de Washington, de réaffirmer la place de la France sur la scène internationale, de préserver son autonomie stratégique et son indépendance nationale, sa liberté d'action. Toutefois, ce positionnement favorise souvent un camp au détriment de l'autre. L'héritage gaullien qu'il sous-entend émet l'hypothèse d'une grande Europe puissance autour d'un axe franco-allemand adossé à un double partenariat avec Moscou et Pékin, dans le cadre d'un vaste bloc continental. Cette perspective n'est plus envisageable dans le contexte de la guerre en Ukraine, à moins de tourner le dos au camp occidental, ce à quoi nombre d'Européens se refusent heureusement. Dès lors, se pose la question des partenariats à mobiliser, ceux de l'axe Indopacifique de sa stratégie du même nom ? De plus, la France dispose-t-elle encore des moyens de ces ambitions avec ou sans le soutien de l'Europe ? A-t-elle la capacité de conduire une grande politique en direction de la Chine communiste, de porter haut un discours différencié et audible par Pékin avec la ferme conviction d'infléchir sa position sur des sujets aussi sensibles que le déficit commercial, les droits de l'Homme ou Taiwan ? Le doute est permis. Cela nécessite de la part de la France de reformuler sa stratégie pour l'Indopacifique en plaçant la Chine en son centre. Finalement, cette posture traduit un affichage politique et diplomatique, cachant la réalité d'un alignement effectif sur les positions de Pékin ou de Washington ou à géométrie variable selon les convictions du moment. Cette perspective ne peut être totalement écartée, mais elle doit être avant tout mobiliser pour permettre au camp occidental d'apporter des nuances à son discours, d'élargir le périmètre de ses soutiens face à l'expansionnisme chinois et de proposer un cadre de dialogue plus facile à accepter par Pékin.

La troisième option consiste à adopter une posture de fermeté avec un positionnement clair aux côtés des alliés du camp occidental. Face aux assauts répétés de la Chine communiste, la défense du modèle de société français, de l'ordre libéral international, de l'autre, devient un impératif. Et cette posture est le symbole d'un renouveau de la France, d'une restauration de sa crédibilité, construite autour d'une confiance retrouvée avec les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, d'une affirmation de rôle de leader sur les questions stratégiques chez les Européens. L'enjeu étant de défier la Chine communiste dans l'Indopacifique et en Europe, il s'agit, avec les alliés anglo-saxons et européens, de reconstruire une solidarité occidentale, de redevenir audible en portant une voix crédible en direction des pays confrontés à la pression chinoise en vue de renforcer l'axe occidental, mais également de participer aux réflexions sur les orientations de l'Otan face à la Chine et aux rapports avec le Quad, voire demain l'AUKUS. Toutefois, s'affirmer dans le camp occidental, ne signifie pas adopter une posture de suivisme, engageant la France dans des conflits extérieurs à ses intérêts, à ceux de l'Europe ou de l'Occident. Dans le cadre des rapports à la Chine communiste, cette perspective doit privilégier, si la France veut bénéficier d'effets de levier pour restaurer une relation de parité.

<sup>(1)</sup> Paul Charon et Jean-Baptiste Jeangene-Vilmer, *Les opérations d'influence chinoises. Un moment machiavélien*, IRSEM, 2021, disponible [ici](#).



**Le nouveau cap** • La France doit privilégier la troisième option, sans totalement négliger certains aspects de la deuxième. Cela implique de sortir du mythe intellectuel et pratique de la « relation privilégiée » avec la Chine populaire, de la logique de l'engagement constructif, dont le cadre est unilatéralement français et de revenir sur le communiqué de 1994 qui a laminé la spécificité du rapport de la France à la Chine communiste (1). L'idée d'une éventuelle adhésion à l'« Initiative Ceinture et Route » doit être totalement abandonnée. La nouvelle politique chinoise de la France doit être construite sur un rapport d'égalité, avec des ambitions révisées à la baisse. L'hypothèse d'hypothétiques retombées commerciales ne doit plus la dicter. Le partenariat global stratégique doit être considéré comme un instrument de dialogue destiné à permettre de mieux se comprendre, à aplanir les différends entre deux pays aux intérêts divergents, rivaux sur certains théâtres régionaux. Il peut également être le cadre politique pour la conclusion d'accords techniques à vocation opérationnelle. L'axe Indopacifique doit être cultivé et la France ne doit s'interdire d'élargir le spectre de ses collaborations face à la Chine.

## Articuler la nouvelle politique chinoise de la France autour de quelques dossiers symboliques

La politique étrangère d'un État se construit autour d'un projet politique adossé à une ambition, des valeurs et des principes, mais aussi et surtout des intérêts à protéger et à défendre. Idéalement, elle est le résultat d'un débat politique qui aboutit à un consensus. En France, la politique étrangère contemporaine se fonde sur l'héritage gaullien et un statut particulier, celui de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, détenteur du feu nucléaire. Elle partage ce statut avec la Chine communiste. Elle valorise la démocratie et la défense des droits de l'homme. Par ailleurs, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, elle inscrit son action à l'international dans un cadre européen affirmé autour d'un axe privilégié avec l'Allemagne et dans une relation spéciale avec les États-Unis et, dans une moindre mesure, avec Londres. En parallèle, la France conduit une politique de « bon voisinage » avec ses partenaires du Maghreb, d'Afrique et du Moyen-Orient, héritage de sa période coloniale, et tente d'entretenir une relation équilibrée avec la Russie.

Toutefois, le cadre de cette politique étrangère s'inscrit dans une logique essentiellement métropolitaine. Or, la France possède également des territoires ultra-marins, en particulier dans l'Indopacifique où la Chine communiste a des ambitions sans cesse réaffirmées (2). Face à cette perspective, l'étude de trois dossiers symboliques met en évidence certaines incohérences et fragilités de la politique chinoise de la France et la nécessité de mieux articuler son action dans un cadre autant national qu'euro-péen.

(1) Après une année de brouille née de la vente d'armes françaises à Taiwan, les deux pays publient le 12 janvier 1994 un communiqué sur le rétablissement de relations de coopération entre la France et la Chine qui affirme que « la partie française a confirmé que le gouvernement français reconnaît le gouvernement de la République Populaire de Chine comme l'unique gouvernement légal de la Chine, et Taiwan comme une partie intégrante du territoire chinois », [disponible ici](#).

(2) Pour un rappel de ces ambitions, voir Laurent Amelot, Hugues Eudeline, Jean-Sylvestre Mongrenier, *La Nouvelle-Calédonie dans la France : enjeux géopolitiques du référendum du 12 décembre*, Institut Thomas More, Note d'actualité 77, décembre 2021, [disponible ici](#).



## L'aide publique au développement et la question du soutien technique français à la Chine

---

L'aide publique au développement (APD) représente la pierre angulaire de la politique d'assistance technique française à l'international, que l'Agence française pour le développement (AFD) pilote. Elle est une composante centrale de la politique de coopération de la France avec les pays en développement et participe de son influence économique chez ses partenaires dédiés. Elle est l'un des symboles de la relation privilégiée que la France estime entretenir avec la Chine communiste ; la France est l'un des principaux pays accordant de l'ADP à la Chine.

Entre 2004 et 2021, l'AFD a dépensé en Chine populaire plus de 2 milliards d'euros en soutien à 48 projets dédiés à l'écologie <sup>(1)</sup> : « transition vers une économie sobre en carbone et respectueuse de l'environnement ». A ce titre, l'AFD se félicite de la convergence de ses mandats, de sa mission, avec les priorités du gouvernement chinois. On est droit de s'interroger sur la pertinence d'une telle posture.

Comment la France, puissance moyenne sur une pente potentiellement déclinante, peut-elle octroyer de telles aides à la Chine continentale, deuxième économie mondiale, avec laquelle son déficit commercial ne cesse de se creuser ? Certes, la transition énergétique et, plus globalement, le réchauffement climatique sont des enjeux globaux pour notre planète. Et Pékin s'est engagée dans une politique industrielle offensive en la matière, via son programme « Made in China 2025 », qui lui permet de capter, en Europe notamment, les technologies utiles pour acquérir une position dominante dans nombre de secteurs clés, tels que les éoliennes, les panneaux solaires ou les batteries et les véhicules électriques, l'autorisant à inonder le marché mondial de ses produits et technologies. Dès lors, comment Paris peut-il jouer son jeu en lui octroyant de telles aides qui lui permettent de renforcer son écosystème technologique et industriel ? Comment l'AFD peut-elle favoriser une telle mise en concurrence des entreprises françaises avec les champions nationaux chinois, alors que la France réfléchit à sa propre ré-industrialisation ? Cette agence a-t-elle pour mission de promouvoir les intérêts de la France ou favorise-t-elle ceux des partenaires d'aide au développement de la France, en l'occurrence le Parti-Etat chinois ?

Nous pouvons comprendre qu'il soit plus aisé à l'AFD d'octroyer une aide à la Chine communiste où les projets seront strictement bornés et les circuits de financement maîtrisés. Toutefois, la légitimité de telles actions mérite d'être posée, car dans le même temps la Chine n'accorde qu'aucune contrepartie à la France et n'a aucun scrupule à pénétrer économiquement ses zones d'influence, en Afrique notamment, et à y concurrencer les intérêts et les entreprises françaises, alors qu'elles sont des terres historiques d'accueil de l'APD française. Pire, au-delà du slogan sur la Chine, civilisation écologique et puissance bienfaitrice de l'humanité, Pékin n'hésite pas à demander aux États occidentaux, donc à la France, de multiplier leurs efforts en matière de lutte contre le réchauffement climatique, ceux-ci n'étant jugé point assez importants au regard de ceux consentis par Pékin, du fait de leur passé industriel générateur de pollution. Aussi, est-il urgent que la France réévalue sa politique d'aide au développement en direction de la Chine communiste. Un dossier à traiter dans le cadre du partenariat global stratégique à ajuster.

●  
<sup>(1)</sup> Pour une information plus précise, voir la page consacrée à l'action de l'AFD en Chine sur son site, [disponible ici](#).



## L'Indopacifique et la question du dialogue stratégique avec la Chine

---

L'Indopacifique est en phase de devenir le nouveau centre de gravité de la scène internationale. Elle abrite trois cinquièmes de la population mondiale, trois des cinq premières économies de la planète et sept membres du G20. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies y ont des intérêts et trois puissances nucléaires du seuil y résident. La région pèse 60% du PIB mondial et deux tiers du commerce international. Les principales voies de communication maritime de la planète y transitent.

**Manœuvres globales chinoises** • La Chine communiste est le pays pivot de l'Indopacifique. Elle en est à la fois la locomotive économique et le point de fixation des principales tensions et crispations. Sa posture nouvelle, en particulier de l'arrivée du pouvoir de Xi Jinping en 2012, est devenue une source de préoccupation majeure. Dans les mers de Chine, ses revendications sur plus de 90% de la zone, via la théorie des neufs à dix traits, dite de la « langue de bœuf », et sa stratégie de poldérisation des récifs et îlots inhabités sont générateurs de contentieux avec l'ensemble de ses voisins, tandis que son interprétation toute personnelle de la convention de Montego Bay sur le droit de la mer fait peser une menace sur la liberté de navigation maritime et, incidemment sur la sécurité internationale (1). Tout cela sans parler de la question taiwanaise. Le déploiement de la puissance maritime chinoise le long des « Routes de la soie », à partir des mers de Chine, via les « Blue economic passages », fixe le cadre des projections chinoises dans les océans Indien et Pacifique et dessine les contours de celle en direction de la route du Nord. La stratégie géoéconomique de la Chine populaire s'organise autour de la construction d'infrastructures financées sur fonds publics chinois ou de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAIL), concurrente directe de la Banque asiatique de Développement (BAD) et de la Banque mondiale (BM), puis leur gestion ou leur administration par des opérateurs chinois (2). Complétées par des accords commerciaux dits « gagnant-gagnant », elles participent de la volonté de Pékin d'asseoir sa domination mondiale grâce à des intégrations régionales informelles aux caractéristiques chinoises et en redessinant les routes du commerce international à son profit. Cette vaste manœuvre se retrouve dans l'océan Indien et au-delà vers la mer Méditerranée et se diffuse progressivement dans le Pacifique où la flotte de guerre chinoise, la première du monde en termes de tonnage et de bâtiments depuis 2021, s'expose dans le sillage de la flotte souveraine de commerce et de pêche. La recherche de points d'appui navals ultra-marins s'inscrit dans cette logique.

**La France face défi chinois** • La France est consciente des défis que la Chine communiste lui impose de relever dans l'Indopacifique. Ils se situent autant à l'échelle de ses propres territoires qu'à celle de cette mégarégion. La *Revue stratégique* de 2017 (3) puis à partir de 2018 les différents documents stratégiques qui structurent sa politique dans l'Indopacifique le démontrent (4). Les enjeux liés sont, d'un côté, d'assurer la défense de ses possessions ultramarines face aux visées hégémoniques chinoises et à la rivalité structurante sino-américaine et, de l'autre, de faire appliquer à la Chine populaire le droit international avec le soutien de ses partenaires européens. Toutefois, si la France du général de Gaulle posait pour doctrine la souveraineté inaliénable sur l'ensemble de ses territoires, ses successeurs semblent plutôt prôner le dialogue afin de trouver une solution négociée aux revendications territoriales de certains de ses voisins ou aux velléités indépendantistes d'une franche de sa population.

(1) Voir Laurent Amelot et Hugues Eudeline, *Du Japon au Vietnam en passant par Taiwan, quelle stratégie pour les Européens face aux revendications territoriales de la Chine ?*, Institut Thomas More, Note 49, 2021, [disponible ici](#).

(2) Voir Laurent Amelot, *L'Inde, l'Australie, l'Indonésie, Taiwan et les autres : l'Indopacifique à l'épreuve des « nouvelles routes maritimes de la soie pour le 21ème siècle »*, Institut Thomas More, note 53, novembre 2021, [disponible ici](#).

(3) *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* 2017, 22 décembre 2017, [disponible ici](#).

(4) *Stratégie française en Asie-Océanie à l'horizon 2030 Vers un espace asiatique indopacifique inclusif*, ministère des Affaires étrangères, août 2018, [disponible ici](#) ; *La stratégie de défense française en Indopacifique*, DGRIS, ministère des Armées, 24 juin 2020, [disponible ici](#) ; *La stratégie de la France dans l'Indopacifique*, ministère des Affaires étrangères, juillet 2021, [disponible ici](#).

En effet, la France est une puissance moyenne à l'échelle de l'Indopacifique, située loin des principales zones de tension. Mais elle est une puissance régionale affirmée dans les zones où ses territoires se trouvent. Ces derniers représentent plus de 90% de sa zone économique exclusive, la deuxième au monde derrière celle des États-Unis, abritent près de deux millions de ressortissants et 7 000 militaires répartis entre le sud-ouest de l'océan Indien : Réunion, Mayotte, Terres australes et antarctiques Françaises) et le Pacifique sud (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna), auxquels il convient d'ajouter deux bases militaires, l'une à Djibouti, l'autre à Abou Dhabi. La France se situe ainsi cœur du canal du Mozambique et à proximité du golfe Persique, à la périphérie de l'axe océan Indien-mer Rouge-mer Méditerranée, zones stratégiques de la navigation maritime internationale.

**Menaces chinoises sur les intérêts de souveraineté français** • La Chine communiste a parfaitement compris l'importance de la localisation des territoires ultramarins français dans l'Indopacifique, ainsi que leur statut au niveau international. Elle n'hésite plus à conduire une politique d'opportunité destinée à favoriser la remise en question de la souveraineté de la France sur certains d'entre eux. Il en est ainsi dans le Pacifique sud et dans l'océan Indien.

Dans le Pacifique sud, la Nouvelle Calédonie, inscrite sur la liste onusienne des territoires non autonomes, au même titre que la Polynésie française, représente le pivot du continuum géographique de la stratégie de Paris dans l'Indopacifique. La Chine communiste y conduit une manœuvre agressive autour de la captation de ressources piscicoles, qui va au-delà de l'application des accords bilatéraux de pêches et de la tentative de sanctuarisation de sa filière d'importation de nickel afin de promouvoir son industrie des batteries et des véhicules électriques (tout en détruisant celle, naissante, de la France et de l'Europe). Elle accorde un soutien de plus en plus visible à la communauté kanak, pivot de la mouvance indépendantiste et pourrait profiter de la fragilité capacitaire française dans la région pour s'inscrire dans une logique du fait accompli (1). Les résultats du référendum de décembre 2021, dernier du processus lié aux accords de Nouméa, conforte la France dans sa souveraineté sur ce territoire stratégique. Toutefois, la politique de sape de Pékin ne devrait pas s'arrêter dès lors que les indépendantistes contestent à la fois le processus et les résultats du référendum... L'hypothèse d'un résultat référendaire favorable aux indépendantistes eut été une véritable victoire pour Pékin. Une Nouvelle-Calédonie indépendante se serait placée sous la dépendance de la Chine communiste, laissant entrevoir la perspective d'un effet domino en Polynésie et en Mélanésie où la compétition entre Pékin et Taipei est rude ; les gouvernants privilégiant la Chine communiste alors que la population locale semble plus proche de Taïwan. Un scénario cauchemardesque pour Paris, mais également pour ses alliés australien, néo-zélandais et Washington.

Dans l'océan Indien, les îles Eparses, rattachées aux TAAF, se composent de cinq territoires sans population permanente, mais avec un personnel militaire en rotation. Elles sont situées entre le nord-est de Madagascar (Tromelin) et le cœur du canal du Mozambique, du nord au centre (Glorieuses, Juan de Nova, Bassas do India et Europa), par lequel transite une partie des exportations du pétrole moyen-oriental vers l'Europe et les Amériques, où des prospections pétrolières et gazières se multiplient et où la menace djihadiste devient forte. Ces îles sont revendiquées en totalité par Madagascar. Maurice a négocié une cogestion sur quatre d'entre elles et revendique dans son intégralité la cinquième, Tromelin. Les Comores sont également partie prenante aux revendications. La Chine est plutôt présente en Afrique de l'Est, via différents projets à des stades plus ou moins avancés. Toutefois, son influence croissante à Madagascar et à Maurice incite les autorités locales à adopter une posture toujours plus offensive contre la France au sujet des îles Eparses. Leur localisation revêt un intérêt stratégique pour Pékin. Maurice, par exemple, n'a pas adhéré à l'« Initiative ceinture et route », mais utilise le yuan comme devise de réserve. Les atterrissements de Paris et les gages accordés à Maurice sont interprétés comme autant d'aveux de faiblesse par les prétendants et par Pékin et mais également de signes

(1) Françoise Dumas, Charles de la Verpillière, Monica Michel-Brassart et Laurence Trastour-Isnart, *Les enjeux de la défense en Indopacifique*, Assemblée nationale, rapport d'information n°5053, [disponible ici](#).



négatifs adressés aux partenaires locaux de la France, inquiets autant de l'influence chinoise qui s'y diffuse que de la menace terroriste qui s'épaissit. A l'instar de la Nouvelle Calédonie, l'hypothèse d'un transfert de souveraineté vers Maurice ou Madagascar des îles Eparses pourrait sonner le glas des ambitions françaises dans l'océan Indien, voire l'Indopacifique. Il constituerait une victoire stratégique pour Pékin, susceptible de s'implanter solidement sur les deux rives du canal du Mozambique, en d'autres termes, d'en prendre le contrôle. Cette manœuvre serait une étape supplémentaire dans le travail de sape global de Pékin destiné à contester à la France la légitimité de son statut de puissance souveraine dans l'Indopacifique. Une preuve supplémentaire de la nécessité de démystifier le caractère « privilégié » des relations franco-chinoises, de reconnaître que les intérêts entre Paris et Pékin ne cessent de s'éloigner et donc du besoin de réévaluer les contours et la substance du partenariat global stratégique.

**La question européenne** • Alors que Pékin adopte une posture agressive, la stratégie Indopacifique de la France se veut inclusive et multipolaire. Elle se structure autour d'un axe Indopacifique reliant Paris à Delhi et Tokyo, Singapour et Djakarta, Hanoï et Séoul, ainsi que l'ANSEA et Canberra, de déploiements navals réguliers et d'exercices bi et multilatéraux, d'une participation active aux forums régionaux de dialogue. Elle se fixe pour objectifs d'assurer la liberté de navigation sur mer et la protection des routes commerciales françaises et européennes tout en participant à l'encadrement de la montée en puissance de la Chine. Cette logique se retrouve dans les stratégies adoptées par l'Allemagne et les Pays-Bas en 2020 et dans celle dévoilée par l'Union européenne en 2021 (1). Toutefois, il est difficile de voir comment les autres pays européens conduisent leur stratégie dans l'Indopacifique. L'absence de conviction et de coordination est assez flagrants, alors que l'expérience acquise lors des déploiements dans la corne de l'Afrique ou le golfe de Guinée pourrait être utile pour des actions concertées dans le cadre du programme CRIMARIO. Cette situation est en grande partie liée à l'absence position commune entre les Européens vis-à-vis de la Chine ; la valorisation des intérêts économiques, donc de la puissance chinoise, primant sur les intérêts politiques et stratégiques de l'Europe, donc de la France. La position de l'Allemagne à cet égard est révélatrice des difficultés européennes. Elle se retrouve autant sur la question de la protection des routes commerciales que sur celle liée à Taiwan.

## Taiwan et la question de la bataille des idées face à la Chine

---

Taiwan est un dossier brûlant. La situation dans le détroit de Formose est tendue et la Chine communiste multiplie les actes de provocation et les menaces, voire les sanctions à l'encontre de ce qu'elle considère comme une « province rebelle ». Face à cette situation, il est nécessaire de prendre recul et hauteur vis-à-vis du narratif de Pékin qui ne correspond nullement à la réalité, ni même à la conviction profonde du peuple taiwanais, ni de la France. Il ne doit pas constituer un cadre normatif de la relation franco-chinoise. Si Taiwan constitue un point d'achoppement entre Paris et Pékin, il le devient de plus en plus entre la Chine populaire et de nombreux pays européens, en particulier baltes, orientaux et balkaniques. Aussi, afin de bien fixer le cadre du débat, il est nécessaire de revenir sur ce qu'est Taiwan et sur sa place dans la relation franco-chinoise, avant d'en exposer les enjeux actuels dans une logique européenne.

●  
(1) Pour l'Allemagne, voir *Policy guidelines for the Indo-Pacific*, Gouvernement fédéral, août 2020, [disponible ici](#) ; pour les Pays-Bas, voir *Indo-Pacific: Guidelines for strengthening Dutch and EU cooperation with partners in Asia*, Gouvernement des Pays-Bas, novembre 2020, [disponible ici](#) ; pour l'UE, voir *Stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique*, Conseil de l'Union européenne, 16 avril 2021, [disponible ici](#).

**L'objet taiwanais** • Taiwan n'est pas une question de politique intérieure chinoise. Elle correspond à un glissement sémantique autour de la république de Chine qui a succédé en 1912 à la dynastie Qing après que l'Empereur Puyi ait abdiqué. Elle a été membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies de 1945 à 1971, année de son expulsion après le vote de la résolution 2758 de l'Assemblée générale. La défaite, à l'issue de la guerre civile (1947-1949), conduit le gouvernement dirigé par le Kuomintang (KMT) à se réfugier sur l'île de Formose en 1949, reprise aux Japonais au lendemain de la seconde guerre mondiale, sans toutefois abdiquer. Dès lors, depuis cette date une bataille de légitimité politique se déroule entre une Chine populaire, qui construit son discours sur les principes d'une « Chine unique » et d'une « Chine, deux systèmes », et une Chine nationaliste qui prône l'unicité de la Chine. Par conséquent, la reconnaissance et l'établissement de relations diplomatiques avec l'une de ces deux Chine implique automatiquement la rupture des liens avec l'autre. Toutefois, à partir des années 1980, la Chine nationaliste et le KMT rompent avec l'idée d'une « unicité de la Chine », devenu un dogme obsolète; Taipei n'ayant plus vocation à reprendre le pouvoir à Pékin. Ce changement de paradigme se produit dans un contexte de démocratisation progressivement de la vie publique sur l'île de Formose. Cette dernière s'ouvre à la pluralité politique et construit sa propre identité autour des préceptes démocratiques, de liberté et d'Etat de droit, sans toutefois renier ses racines chinoises. Ainsi, les nationalistes chinois font table rase du passé et prennent leur destin en main, se détournant du continent pour porter leur regard sur le reste du monde. La Chine continentale devient un possible partenaire parmi d'autres.

Cette nouvelle orientation politique provoque l'ire de Pékin qui voit le fondement de sa lutte idéologique autour de l'idée d'« une Chine unique » battue en brèche par sa remise en cause par Taiwan qui souhaite désormais vivre sa propre existence d'Etat hors du dogme idéologique de l'unicité. Il ne s'agit plus désormais d'opposer les versions communiste et nationaliste de l'unicité chinoise, mais plutôt l'unicité chinoise contre la spécificité taiwanaise, ce que ne peut admettre Pékin. L'hypothèse d'une séparation entre les deux rives du détroit de Formose est refusée par Pékin. Le principe « une Chine, deux systèmes » puis la loi anti-sécessionniste votée en 2005 participent de cette logique et posent, du côté du continent, l'interdiction d'une accession à l'indépendance de Taiwan. Or Taiwan est déjà un Etat indépendant de par son histoire et ses caractéristiques politiques et juridiques. Formaliser une indépendance consisterait surtout à acter le retrait de la bataille idéologique autour de l'idée d'une « grande Chine unique et unifiée » et à valoriser la spécificité de son identité taiwanaise et non plus chinoise de Formose ou chinoise de Taiwan. Une majorité de la population semble s'y opposer tout comme elle refuse le rattachement à la Chine continentale.

La question taiwanaise a, par conséquent, un impact certain, à l'instar de celle de Hong Kong, du Tibet, des Ouighours, de la liberté de pensée, d'expression ou religieuse, sur les relations qu'entretient la Chine communiste avec le reste du monde, dont la France. Elle pose la question du soutien à la démocratie et à l'Etat de droit dans le monde chinois.

**Taiwan et le piège chinois** • La république de Chine a rompu ses relations diplomatiques avec la France le mois qui a suivi l'établissement de celles entre Paris et Pékin. Toutefois, le général de Gaulle a toujours considéré qu'entretenir des liens diplomatiques avec la Chine communiste était sans condition préalable sur les rapports futurs entre Paris et Taipei et que ces derniers ne devaient pas avoir de conséquences sur les rapports entre la France et la Chine populaire, ni sur le soutien de Paris à l'admission de Pékin à l'ONU. Par la suite, seuls l'Allemagne et le Japon bénéficieront d'un tel privilège, en 1971 et en 1972, respectivement. Ce principe fondateur sera cependant rompu par Pékin de manière brutale dès le début des années 1990. Dans le prolongement du massacre de la place Tiananmen au printemps 1989, la France se trouve confrontée à un dilemme entre « réalisme » et « idéalisme » dans ses rapports avec la Chine communiste. Les sanctions imposées en 1989 sont levées l'année suivante, à l'exception de l'embargo sur les armes. Revenir sur le marché chinois est une priorité.... Toutefois, en 1991, la vente de matériel militaire à Taiwan provoque une nouvelle crise. Pékin entend les justifications françaises: ces ventes ont un caractère strictement commercial, teinté opportunisme économique. Pourtant, les autorités chinoises imposent des sanctions à la France et substitue au principe cardinal de la déclaration de 1964 celui de la « Chine unique », qui devient dès lors le cadre imposé



sur le dossier taiwanais. Pékin considère qu'en dépit de leur valeur « strictement commerciale », cette vente d'armes à Taïwan contrevient au volet politique de la relation franco-chinoise et a donc nécessairement des conséquences sur les liens économiques entre Pékin et Paris.

La normalisation franco-chinoise n'intervient qu'en 1994 à la suite de la publication d'un nouveau communiqué qui stipule que la France n'autorise plus ses entreprises à commercer avec Taiwan, en particulier dans le domaine militaire. En contrepartie, Pékin réouvre le marché chinois aux entreprises françaises, qui sont de nouveau autorisées à concourir lors d'appels d'offre internationaux. Ces sanctions avaient clairement pour objectif de punir Paris, mais elles devaient également dissuader tout potentiel candidat à commercer avec Taïwan. Elles marquent également et surtout une rupture dans les rapports de force entre Paris et Pékin : la normalisation des relations bilatérales franco-chinoises est liée au bon vouloir de Pékin et se réalise aux conditions imposées par Pékin, en particulier sur la question taiwanaise. Ces contraintes permettent trois ans plus tard la conclusion d'un partenariat global entre la France et la Chine, qui codifie les nouvelles relations bilatérales. Désormais, ce n'est plus Paris qui fixe les règles du jeu, mais bien Pékin. En effet, si Paris réaffirme, dans le communiqué de 1994, que la Chine communiste est le seul gouvernement légal de la Chine, il affirme également ce à quoi le général de Gaulle s'est toujours refusé, que Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois, donc de la Chine communiste, alors même que celle-ci n'a jamais exercé la moindre autorité sur Formose. Désormais, la France est liée par le principe de la « Chine unique » et ses relations avec Taiwan doivent être pensées dans un cadre strictement commercial, sur des objets neutres, qui ne doit en aucun cas interférer avec deux systèmes éminemment politiques : le conflit de légitimité, de représentation, entre Pékin et Taipei (1) et le partenariat global (1997), puis global stratégique (2004) franco-chinois. La marge de manœuvre de Paris devient très étroite et ses décisions de politique étrangère sont dictées non plus par des choix liés à ses intérêts nationaux et à ses valeurs mais par les injonctions de Pékin, expressions de la perte par la France de sa liberté d'action sur le dossier taiwanais...

Dès lors, si la France entretient des relations avec Taiwan et lui accorde son soutien, cela reste discret. Le dilemme « réalisme » vs « idéalisme » reste d'actualité. Les débats sont rudes entre les militants d'une « relation privilégiée » avec Pékin à ne pas endommager, au risque de voir les intérêts économiques français en Chine continentale fragilisés et les partisans d'une affirmation des relations avec Taiwan, avant-poste de la démocratie dans le monde chinois. Si les premiers vantent le discours chinois sur la « Chine unique », sachant que celui sur « Une Chine, deux systèmes » a été battu en brèche en 2020 avec le vote de la loi sur la sécurité nationale et la remise en main consécutive de Hong Kong, les seconds souhaitent défendre un pays dont le modèle de société est en adéquation avec le nôtre et dont la bataille du cœur et des idées semble produire certains effets. Le vote de la résolution 717 par l'Assemblée nationale en novembre 2021 participe de cette seconde logique (2). La neutralité française face aux initiatives de certains ses partenaires européens en faveur de Taiwan constitue un point noir de sa politique chinoise.

**Soutenir Taiwan dans un cadre européen** • Paris, qui préside le Conseil de l'Union européenne au cours du premier semestre 2022, reste peu audible dès lors qu'il s'agit de soutenir la Lituanie et la Slovaquie dans leur choix d'accueillir un bureau de représentation de Taiwan à Vilnius et d'envisager l'ouverture d'un bureau commercial taiwanais à Ljubljana et face à la guerre commerciale que Pékin leur livre en représailles. Certes, Bruxelles a déposé plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et maintient la suspension de l'accord global sur les investissements, mais cela est-il suffisant pour dissuader Pékin de poursuivre sa politique de sanction, sa politique agressive à l'encontre d'États qui s'oppose à la légitimité de son narratif à propos de Taiwan ?

●  
(1) Voir Françoise Mengin, « La politique chinoise de la France. Du mythe de la relation privilégiée au syndrome de la normalisation », *Critique internationale*, 2001/3 (no 12), pp. 89-110, [disponible ici](#).  
(2) *Résolution en faveur de l'association de Taiwan aux travaux des organisations internationales et des forums de coopération multilatérale*, texte adopté n°717, 29 novembre 2021, [disponible ici](#).



L'absence de solidarité entre les Européens sur cette question est un vrai défi pour Paris, comme pour Bruxelles, et pose là aussi la question du sens et de la cohérence de la politique chinoise de la France, du rapport que les Européens entretiennent avec Pékin. La France et l'Europe sont-elles définitivement soumises à la Chine, leur rival systémique ? La question est ouverte à l'heure où l'Allemagne, pour des motifs économiques, où la Hongrie et la Grèce, pour des raisons d'investissements, font pression sur la Lituanie et la Slovaquie afin qu'elles reviennent sur leur décision et exposent toujours plus l'Europe face à ses contradictions et son incapacité à adopter une position commune. Cette situation est d'autant plus grave que cette faiblesse structurelle, au regard de la guerre en Ukraine, pourrait théoriquement donner des idées à Pékin face à Taïwan, même si l'organisation du vingtième Congrès du PCC à la fin de l'année 2022 devrait dissuader les Chinois d'agir... Aussi, à l'instar de l'Indopacifique, il est urgent que la France articule plus clairement ses positions et sa politique à l'égard de Taïwan avec ses partenaires européens pour une plus grande lisibilité, visibilité et crédibilité (1). Un mouvement de fond en faveur de Taïwan se dessine et la France ne peut pas se permettre d'en être absente.

## Seize recommandations pour renouveler la politique chinoise de la France

La république populaire de Chine pose un défi structurel à la France et à l'Europe, qui impose des réponses fortes et articulées. A l'échelle de la France, l'idée d'une relation privilégiée doit être abandonnée et le partenariat global stratégique demande à être ajusté dans un cadre plus modeste tant les perspectives de collaboration se restreignent. L'idée d'une adhésion à l'« Initiative ceinture et route » doit être exclue. A l'échelle de l'Europe, c'est le principe d'une rivalité systémique au détriment d'un partenariat de coopération et de dialogue qui doit structurer le rapport à la Chine communiste si l'Union ne veut pas devenir un laboratoire de la sino-mondialisation, la France et l'Europe étant d'ores et déjà des territoires de prédation pour la puissance chinoise (2). Par conséquent, la nouvelle politique chinoise de la France, en coordination avec celle de l'Europe, devrait se formuler autour des idées directrices suivantes.

### Le cadre politique

---

La posture de la France doit être guidée pour l'intérêt national et l'intérêt européen, les premiers devant régir l'action en attendant que les seconds s'affirment clairement et concrètement. Cela signifie que la France doit rester fidèle à ses valeurs et à ses idées, qu'il lui est nécessaire de se faire respecter et d'établir un nouveau rapport de force bilatéral, favorable. Cela doit se traduire par :

- 1 • **Énoncer un discours clair et livrer une bataille des idées et des mots** au sujet, notamment, des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit avec Pékin.
- 2 • **Restaurer une posture de puissance afin de s'opposer au narratif chinois.**
- 3 • **Accepter le prix des sanctions et riposter symétriquement** si le contre-discours déplaît à Pékin.

(1) Voir Laurent Amelot et Jean-Sylvestre Mongrenier, *Pourquoi faut-il soutenir l'île-État de Taïwan*, Institut Thomas More, note d'actualité 66, avril 2020, [disponible ici](#).

(2) Voir François Heisbourg, *Le temps des prédateurs*, Paris, Odile Jacob, 2020.



L'enjeu, ici, est à la fois d'alléger la pression sur un peuple chinois contraint, qu'il se situe en Chine même ou à l'étranger, de contrer les opérations d'influence chinoises en France et en Europe, mais également d'adopter des mesures fortes, frontales, pour restaurer la souveraineté de la France et préserver les libertés politique, culturelle et académique, en termes de pensée et d'expression, en particulier, en métropole comme dans les territoires ultra-marins.

## Le cadre stratégique

---

La posture de la France doit être guidée par les principes d'indépendance nationale, d'autonomie et de liberté d'action. Toutefois, si l'hypothèse d'une troisième voie peut être poursuivie, elle doit l'être avec parcimonie tant les intérêts de la France se situent en Occident et non en Chine. De plus, la protection de la souveraineté nationale, la défense des intérêts et le respect du droit international doivent constituer les fils directeurs de l'action. Cela implique de :

**4 • Renforcer l'appareil militaire déployé dans l'Indopacifique afin de s'assurer d'une montée en puissance crédible de l'outil de défense en cas d'atteinte à la souveraineté nationale sur les territoires ultra-marins.** L'objectif prioritaire étant que lesdits territoires ne soient pas la cible d'une confrontation sino-américaine.

**5 • Créer un pool naval européen dans l'Indopacifique autour des territoires français dans le but de disposer de moyens pré-positionnés pour assurer sur le plan opérationnel la sécurité des intérêts de l'Europe,** à travers le programme CRIMARIO I et II, et affirmer sa stratégie pour l'Indopacifique. A ce titre, l'Europe doit pouvoir mobiliser son expérience acquise dans la corne de l'Afrique (Euronavfor Atalante) ou dans le golfe de Guinée (Présence militaire coordonnée).

**6 • Poursuivre les opérations de liberté de navigation sur mer (FONOPS) dans un cadre national ou en collaboration avec les alliés américain, européens et asiatiques** afin de maintenir la pression sur Pékin et lui rappeler qu'il lui est impératif de respecter le droit de la mer et la sécurité des routes maritimes commerciales ainsi que l'intégrité territoriale de ses voisins sur mer. Les revendications territoriales chinoises dans les mers de Chine, comme dans l'Himalaya, notamment, devant être dénoncées.

**7 • Renforcer les partenariats dans l'Indopacifique, développés dans le cadre de la stratégie dédiée et construit autour d'un axe éponyme, avec l'Inde et le Japon, l'Indonésie et Singapour, le Vietnam et la Corée du Sud, et l'ANSEA.** A cet égard, il paraît utile de dépasser la crise provoquée par l'affaire des sous-marins et la création de l'AUKUS et restaurer des relations de confiance avec l'Australie, partenaire stratégique de la France dans le Pacifique sud, en Asie du Sud-est et potentiellement dans l'océan Indien, tout en initiant un rapprochement avec le Quad sur des sujets des sujets d'intérêts communs et favorisant la multiplication des exercices bi et multilatéraux afin de renforcer les complémentarités opérationnelles.

Au regard de la guerre en Ukraine initiée par la Russie le 24 février 2022, il est nécessaire de porter une attention particulière à la question taiwanaise et d'afficher une position claire et ferme vis-à-vis de la politique chinoise de provocation en direction de l'île de Formose. La politique française pourrait s'articuler autour des axes suivants :

**8 • Accorder une visibilité accrue à des visites officielles démultipliées avec Taiwan.**

**9 • Renforcer les partenariats économiques, scientifiques et culturels avec Taiwan** et leurs accorder de la publicité.



**10 • Accorder un soutien appuyé au retour de Taiwan dans les organisations internationales et les forums de dialogue**, avec un statut à redéfinir.

**11 • Afficher une solidarité sans faille avec les partenaires européens élevant le niveau de leurs relations avec Taiwan** et subissant pressions et sanctions de la part de Pékin et ses dévoués.

## Le cadre économique

---

La politique de la France doit être dictée par la protection de la souveraineté nationale. Les choix ne doivent plus être dictés par l'idéologie et l'espoir de retombées hypothétiques mais par la promotion des intérêts. Se doter de marges de manœuvre plus larges est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés, dont le prioritaire est de réduire le déficit de la balance commerciale bilatérale, à défaut de pouvoir restaurer un certain équilibre. Cela implique que la France et l'Europe déploient des dispositifs défensifs et offensifs face aux manœuvres chinoises. Cela pourrait se traduire par les actions suivantes :

**12 • Engager un bras de fer avec la Chine en vue d'établir un lien de réciprocité en termes de commerce et d'investissements.** Il est inconcevable que le marché européen soit entièrement ouvert aux opérateurs chinois alors que Pékin impose restrictions et interdictions à l'entrée sur nombre de secteurs. A cet égard, la renégociation de l'Accord global sur les investissements est un impératif tout comme l'adoption d'une politique commune systématique de suivi et de contrôle des investissements chinois en Europe et le refus d'apporter son soutien à l'obtention par la Chine communiste du statut d'« économie de marché » à l'OMC. La France et l'Europe doivent opter en la matière pour une posture de défense de souveraineté.

**13 • Refuser de subir la domination technologique chinoise.** Si la réindustrialisation est un impératif qui demandera du temps, il est indispensable que la France et l'Europe impose leurs propres normes à l'échelle du continent, les technologies chinoises devant s'y adapter. En parallèle, il est impératif que la France soutienne la révision du code de la concurrence européenne afin de permettre la création, au sein de l'Union, de champions industriels aptes à lutter à armes égales avec leurs concurrents chinois, mais pas seulement, sur le marché européen et à l'international.

**14 • Diminuer sinon clôturer l'aide au développement accordée à la Chine communiste et la remplacer par une politique de coopération scientifique renouvelée**, strictement définie et encadrée. L'aide au développement doit être orientée vers la définition puis la mise en œuvre de projets communs, avec un financement dédié bilatéral, au profit de pays étrangers, en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud et non pas en Chine même. L'accord franco-chinois conclu en janvier 2022 s'inscrit dans la bonne direction.

**15 • Soutenir les projets et les initiatives destinés à proposer une alternative à l'« Initiative ceinture et route » en termes d'infrastructures**, afin de valoriser les ambitions européennes et multilatérales au détriment d'une approche sino-centrée du développement économique.

**16 • Doter la France et l'Union européenne d'un arsenal de sanctions aussi étendu que possible afin de pouvoir graduer leurs réponses face aux manœuvres de guerre commerciale et aux représailles chinoises** motivées par des considérations autant politiques qu'économiques. L'interdépendance économique entre l'Europe et la Chine est telle que Bruxelles dispose de véritables leviers pour affirmer ses positions et se faire respecter. L'escalade dans les sanctions n'étant pas nécessairement dans l'intérêt de Pékin qui a besoin de l'Europe et de son marché pour poursuivre son développement et atteindre ses objectifs stratégiques.





**Cette note est publiée dans le cadre  
du Programme « L'Indo-Pacifique à  
l'épreuve des ambitions chinoises »**

Le Programme Indo-Pacifique 2021-2022 de l'Institut Thomas More, piloté par Laurent Amelot, vise à analyser les ambitions de plus en plus affirmées de la Chine dans cette méga-région maritime de l'Asie, à en évaluer les risques pour l'ensemble des acteurs régionaux et mondiaux et à formuler des préconisations stratégiques pour la France, l'Europe et plus globalement l'Occident.

**En savoir +**

---



## Publications récentes

Retrouvez toutes nos publications sur [www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)



**Transmission des savoirs et culture partagée**  
Pour une réforme des programmes de l'école primaire

Marie Cognet

Notes 24  
Mars 2022



**L'assimilation, une chance pour l'immigration en France**  
Le modèle éclairant de l'adoption

Christian Flavigny

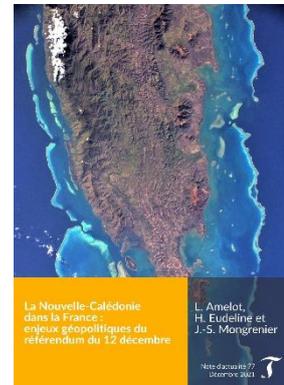
Notes 24  
Mars 2022



**Macron et l'Europe : volontarisme, disruption et impuissance**

Jean-Sylvestre Mongrenier

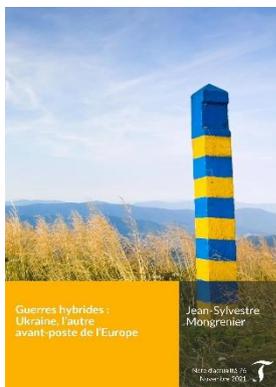
Notes d'analyse 29  
Mars 2022



**La Nouvelle-Calédonie dans la France : enjeux géopolitiques du référendum du 12 décembre**

L. Amelot, H. Eudeline et J.-S. Mongrenier

Notes d'analyse 27  
Octobre 2021



**Guerres hybrides : Ukraine, l'autre avant-poste de l'Europe**

Jean-Sylvestre Mongrenier

Notes d'analyse 20  
Novembre 2021



**L'Inde, l'Australie, l'Indonésie, Taiwan et les autres : l'indopacifique à l'épreuve des nouvelles routes maritimes de la soie pour le 21ème siècle**

Laurent Amelot

Notes 23  
Novembre 2021



**Un communautarisme qui ne dit pas son nom ?**  
Analyse et décryptage du recueil « Portraits de France »

Julien Volper

Notes 21  
Octobre 2021

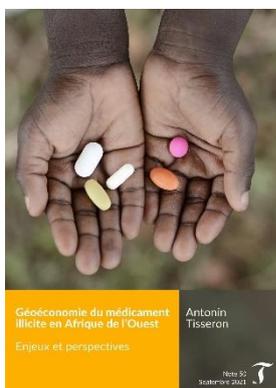


**Cancel economy**

Pourquoi la transition énergétique est une catastrophe économique

Philippe Herlin

Notes 20  
Octobre 2021



**Géoeconomie du médicament illicite en Afrique de l'Ouest**  
Enjeux et perspectives

Antonin Tisseron

Notes 22  
Septembre 2021



**Idées fausses, idées folles**  
Une analyse du projet des Verts pour 2022

Jean-Thomas Lesueur

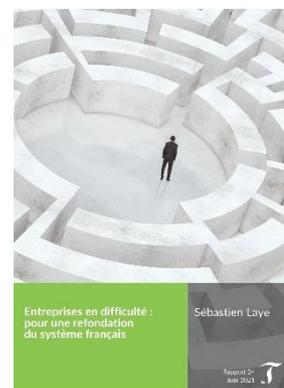
Notes 22  
Septembre 2021



**Du Japon au Vietnam en passant par Taiwan : quelle stratégie pour les Européens face aux revendications territoriales chinoises ?**

Laurent Amelot et Hugues Eudeline

Notes 27  
Aout 2021



**Entreprises en difficulté : pour une refondation du système français**

Sébastien Laye

Rapport 20  
Aout 2021



**Le Parcours France en commun**  
Un nouveau souffle pour l'engagement de la jeunesse

Marlene Giol

Rapport 24  
Juin 2021



**Innovier contre la pauvreté**  
Vulnérabilité, résilience, développement

Michel Vaté

Rapport 22  
Mai 2021



**Les dirigeants d'entreprise et l'accompagnement des entreprises en difficulté**  
Analyse d'un sondage

Notes d'analyse 25

Mai 2021



**L'impossible souveraineté numérique européenne**  
Analyse et contre-propositions

Cyrille Dalmon

Rapport 24  
Mai 2021

Programme  
**Enjeux internationaux**

Dans un contexte de fortes tensions internationales, d'émergence de nouveaux acteurs étatiques et non-étatiques et d'accroissement des menaces pour l'Europe, le Programme *Enjeux internationaux* décrypte les dynamiques internationales et géopolitiques actuelles sous l'angle spécifique de la sécurité et de la défense des intérêts vitaux de l'Europe et des Européens.

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, mars 2022

